

Paris, le 30 mars 2026

Communiqué de presse

Le GHR lance GHR Avantages, une plateforme d'achats et de services dédiée aux entreprises et aux salariés du secteur CHR

Le Groupement des Hôtels & Restaurations de France (GHR) annonce le lancement de **GHR Avantages**, une nouvelle solution destinée à permettre aux professionnels de l'hôtellerie-restauration de **réduire leurs coûts, améliorer leur rentabilité et renforcer le pouvoir d'achat de leurs salariés**.

Développé en partenariat avec **HA+PME**, spécialiste des solutions d'achats mutualisés pour les entreprises, ce nouveau service permet aux adhérents du GHR d'accéder à **des tarifs négociés auprès de nombreux fournisseurs**, tout en bénéficiant d'un accompagnement dédié.

Dans un contexte économique marqué par la hausse des coûts et les enjeux de recrutement et de fidélisation des équipes, **GHR Avantages apporte une réponse concrète et immédiatement opérationnelle aux entreprises du secteur**.

GHR Avantages c'est plus de 25% d'économies sur les achats réalisés via la plateforme pour un gain moyen de 2700 euros/an sur un panel similaire aux adhérents du GHR.

Grâce à cette plateforme, les adhérents peuvent accéder à **des économies immédiates sur leurs achats professionnels**, tout en proposant à leurs salariés **des avantages et réductions sur leur consommation du quotidien** avec « **Mes bons plans GHR** »

Le GHR se positionne ainsi comme **la première organisation professionnelle du secteur CHR à proposer un dispositif assimilable à un CSE sectoriel**, permettant aux entreprises, notamment les TPE et PME, d'offrir des avantages à leurs salariés sans complexité administrative.

Mes bons plans GHR c'est plusieurs centaines d'euros de pouvoir d'achat supplémentaires pour les collaborateurs, achats, loisirs, ciné, mode, achats de consommation courante.

Avec **GHR Avantages**, l'organisation professionnelle poursuit son engagement pour accompagner les chefs d'entreprise et renforcer l'attractivité des métiers de l'hôtellerie-restauration.

Ce service est **inclus dans l'adhésion au GHR** et offert aux collaborateurs des entreprises adhérentes.

À travers ce lancement, le GHR confirme sa volonté de **développer des solutions concrètes au service de la performance des entreprises et du pouvoir d'achat des salariés du secteur CHR**.



Pour Catherine Quérard, présidente du GHR « *Le lancement de GHR Avantages s'inscrit dans la volonté du GHR de proposer des solutions concrètes aux professionnels du secteur. En mutualisant les achats et en offrant des avantages aux salariés, nous contribuons à améliorer la compétitivité des entreprises tout en renforçant l'attractivité de nos métiers.* »

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 12 000 établissements employant 150 000 salariés.